



Problème avec le père de mon enfant

Par **Tina12**, le **17/03/2015 à 20:17**

Bonjour, j'ai un problème avec le père de mon fils, il me cherche des poux depuis un moment, j'aimerais savoir un truc, ce week-end il doit venir chercher notre fils, seulement je ne suis jamais chez moi le week-end, mais chez ma maman(jusqu'à présent ça ne le dérangé pas de venir chercher notre fils chez elle) et du jour au lendemain il à décidé qu'il ne viendrait plus le chercher a part si c'est chez moi, donc je voudrais savoir si je dois réellement être chez moi ?? Et si jamais je reste chez ma mère et qu'il ne vient pas le chercher, suis je en tort ou est ce que c'est lui qui est en tord ??? Est ce que je risque quelques chose ??? Merci pour vos réponses :)

Par **Visiteur**, le **18/03/2015 à 08:37**

Bonjour,
lui n'est pas obligé de venir chercher son fils.. ni chez vous ni chez votre maman. il n'a que des droits. Après, à quelle distance habite votre maman ? si vous lui faites faire des km en plus, peut être peut il se plaindre de cela ? Mais si les 2 distances sont équivalentes... je doute qu'il puisse se plaindre ! Que dit le jugement ?

Par **Tina12**, le **18/03/2015 à 10:15**

Bonjour, ma maman habite a moins d'1 km de chez moi et sur le jugement y a écrit qu'il doit venir chercher notre enfant a domicile le samedi matin :)